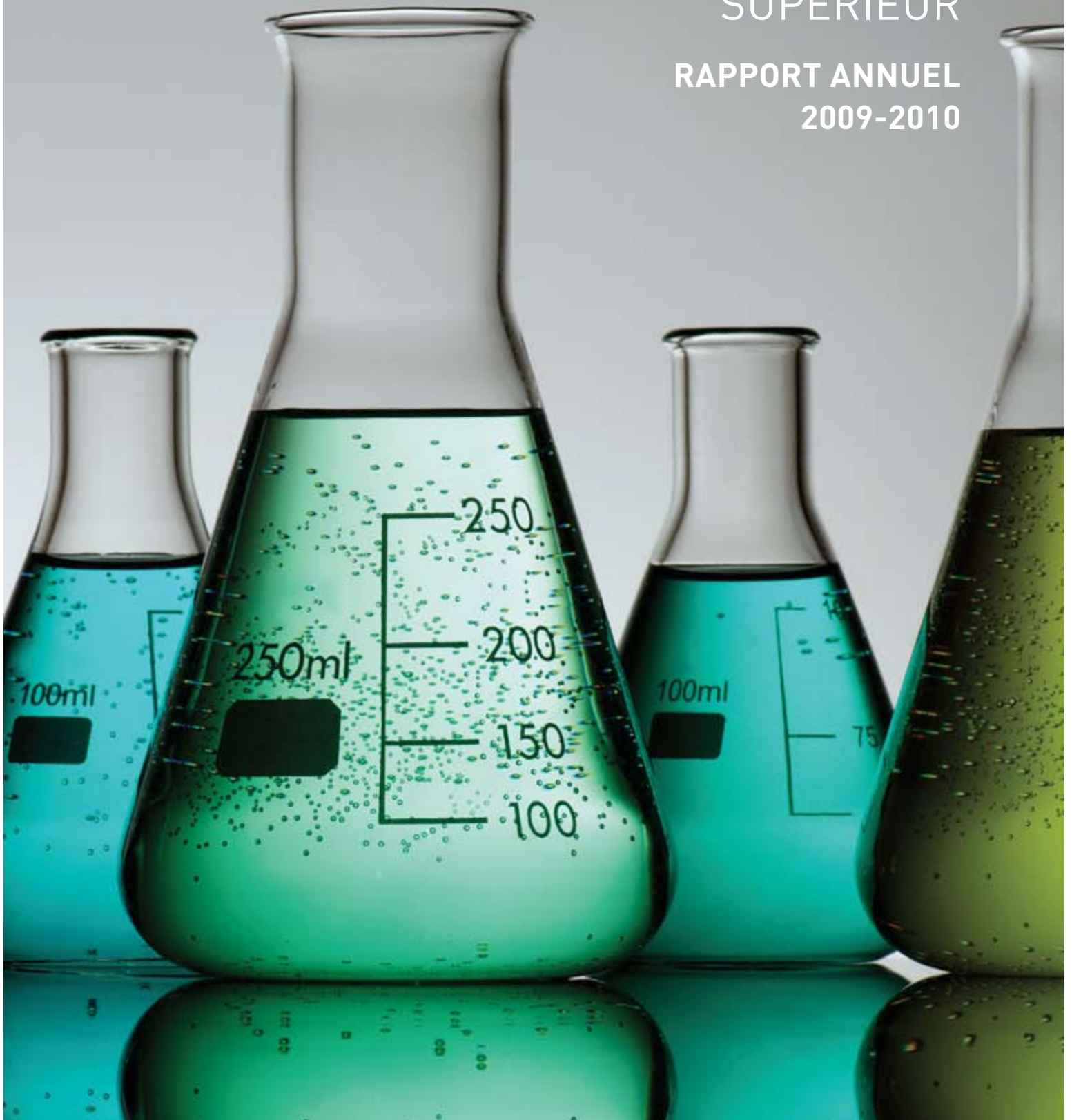


CONSEIL ONTARIEN  
DE LA QUALITÉ DE  
L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR

RAPPORT ANNUEL  
2009-2010





## RAPPORT ANNUEL 2009-2010

# TABLE DES MATIÈRES

- 1 PROFIL
- 2 MESSAGE DU PRÉSIDENT
- 4 EXÉCUTER NOTRE STRATÉGIE DE RECHERCHE
- 11 DÉCOUVRIR ET PARTAGER LE SAVOIR
- 13 RENFORCER NOTRE INFRASTRUCTURE
- 16 PERSPECTIVE POUR 2010-2011
- 18 CONSEIL D'ADMINISTRATION ET MEMBRES DU BUREAU DE LA DIRECTION
- 22 RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

## PROFIL

Le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES) est un organisme autonome du gouvernement de l'Ontario ayant pour mission de veiller à l'amélioration continue du système d'éducation postsecondaire de l'Ontario. Le Conseil a vu le jour aux termes de la *Loi de 2005 sur le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur*. Il a pour mandat de mener des recherches, d'évaluer le système d'éducation postsecondaire et de fournir des recommandations stratégiques au ministre de la Formation et des Collèges et Universités dans le but d'améliorer la qualité du système d'enseignement supérieur de l'Ontario, d'en faciliter l'accès, et d'y favoriser la reddition de comptes.

# MESSAGE DU PRÉSIDENT

Depuis trois ans, le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur s'applique à poser les bases de la recherche sur l'enseignement postsecondaire, une recherche réfléchie et indépendante que l'Étude de M. Rae recommandait de poursuivre. Nous disposons à présent d'un ensemble critique de recherches de qualité qui permet au gouvernement et aux institutions de prendre des décisions plus éclairées. De ce fait, nous disposons à présent d'une bien meilleure idée de notre passé et des défis et des possibilités que nous réserve l'avenir.

## Exécuter notre stratégie de recherche

Cette année encore, nous avons évalué le secteur de l'enseignement supérieur à partir des quatre thèmes suivants : l'accessibilité, la qualité d'apprentissage, la reddition des comptes et la conception du système. Dans notre publication phare de l'année, qui est aussi notre troisième *Rapport d'étude et programme de recherche annuel*, nous avons fourni une évaluation du système d'enseignement supérieur actuel en Ontario dans laquelle le thème principal qui ressort est celui d'une remarquable réussite. Nous soulignons toutefois que le moment n'est pas encore venu de nous reposer sur nos lauriers, compte tenu surtout des ambitieux objectifs établis par la province de l'Ontario pour notre système d'enseignement supérieur.

En plus de nos traditionnels rapports de recherche, nous avons développé cette année notre production pour publier deux importants ouvrages et une série de notes de recherches qui constituent des instantanés de la recherche et de la pratique sur diverses questions de l'enseignement supérieur. Au total, nous avons fait paraître 13 publications. Nous avons également eu le plaisir de fournir des conseils au ministre de la Formation et des Collèges et Universités concernant la structure des ententes pluriannuelles conclues avec les établissements d'enseignement postsecondaires.

Comme par le passé, nous avons organisé divers séminaires, ateliers et conférences qui ont contribué à une dialogue fort utile et à une meilleure compréhension de ce qui s'avère nécessaire pour faire progresser un plan d'action de qualité pour le système d'enseignement supérieur de l'Ontario. Il importe tout particulièrement de mentionner les événements qui se sont tenu sur les questions liées à l'enseignement et à l'apprentissage de qualité, à la viabilité du système et à sa conception.

## Gouvernance et planification stratégique

Le COQES continue d'être guidé par un conseil d'administration exceptionnel qui compte dans ses rangs Norie Campbell, Gisèle Chrétien, Navin Dave, Catherine Henderson, David Marshall, et la sous-ministre Deborah Newman. Ensemble, nous avons renouvelé un plan stratégique qui renforce la vision du Conseil et vise à faire évoluer notre travail de sorte à ce que les politiques et la pratique soient éclairées avec une plus grande acuité par nos recherches.

Nous avons également travaillé en collaboration avec les partenaires du secteur par l'entremise de notre groupe consultatif de recherches qui nous a aidé à plus nous situer par rapport à la recherche, aux politiques et aux pratiques en cours dans

l'enseignement supérieur. Par ailleurs, la synergie que nous entretenons avec le ministère de la Formation, des Collèges et Universités a également garanti la pertinence et l'opportunité de notre travail.

## Réflexion finale...

Pour un investissement minimal, le Conseil est en mesure de fournir des études et des conseils stratégiques s'appuyant sur des faits qui visent à améliorer la qualité du système d'éducation post-secondaire. Nos ressources sont réduites, certes, mais notre impact est important et il s'accroît. À mesure que l'éducation postsecondaire gagne en importance, nous sommes convaincus que ceux et celles qui apprécient cet investissement à sa juste valeur en retireront un avantage concurrentiel.

A handwritten signature in blue ink, reading "Frank Iacobucci".

**L'HONORABLE FRANK IACOBUCCI, c.c., c.r.**

Président du conseil d'administration du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

# EXÉCUTER NOTRE STRATÉGIE DE RECHERCHE

Au cours de sa seconde année entière d'opération et après avoir réalisé une grande partie de ses recherches de base, le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES) a étendu son rayon d'action et mené des recherches plus poussées dans les domaines de l'accessibilité, de la qualité de l'enseignement, de la reddition des comptes et de la conception du système.

Au début de l'exercice 2009-2010, on a annoncé une réduction du budget du COQES, celui-ci passant de 8 millions à 5 millions. Par conséquent, nombre des domaines prioritaires indiqués dans notre *Rapport d'étude et programme de recherche – deuxième publication annuelle* ont dû être reconsidérés. Nous avons abandonné certains des projets proposés et reporté d'autres à une date ultérieure.

En 2009-2010, le COQES a consenti 20 nouveaux contrats de recherche et avait 56 projets en cours (certains d'entre eux étant des projets pluriannuels entrepris au cours des exercices précédents). Sur les 20 nouveaux contrats consentis, huit d'entre eux sont des projets axés sur l'accessibilité et représentent un total de 853 567 \$; neuf portent sur la qualité de l'enseignement, pour un total de 236 458 \$; et trois projets sont consacrés à la responsabilisation, pour un montant de 70 028 \$. Aucun nouveau contrat n'a été octroyé dans le domaine de la conception du système mais deux projets démarrés durant l'exercice 2008-2009 à ce sujet restent en cours.

## Accessibilité

Afin de poursuivre son plan d'action sur l'accessibilité, le COQES a entamé des projets visant à exploiter les sources de données existantes de sorte à fournir un aperçu plus général de la participation à l'éducation postsecondaire et du niveau de scolarisation. L'objectif de cet exercice

est d'avoir une image plus complète de la participation et de la persistance des étudiants des groupes sous-représentés, de cerner et d'évaluer les obstacles à l'éducation postsecondaire, et de fournir un rapport plus complet sur les itinéraires suivis dans l'enseignement supérieur et les choix opérés par les étudiants. Au nombre des projets en cours dans ce domaine, mentionnons *Résultats des candidats à haut risque dans les collèges et universités*; une enquête longitudinale sur les jeunes en Ontario; un projet pour comprendre les taux de demande d'admission et un autre projet pour saisir la façon dont les choix s'opérant au secondaire peuvent affecter les décisions quant à l'inscription dans les établissements postsecondaires; *Explorer l'accessibilité du système d'éducation postsecondaires pour les jeunes en Ontario, et la persistance et la réussite de ces jeunes sur le marché de l'emploi, à partir d'ensembles de données liées*; *Faut-il plus de temps aux personnes handicapées pour obtenir un diplôme qu'il n'en faut aux personnes non handicapées?*; et *Explorer les itinéraires suivis jusqu'aux études postsecondaire pour les groupes sous-représentés*.

Le COQES a aussi publié à ce sujet les rapports suivants :

### **Interventions en matière d'intelligence émotionnelle pour accroître la réussite scolaire**

*Étude de Barbara Bond et de Rose Manser, Collège Fleming*

Le rapport traite d'un projet qui visait à améliorer

les compétences affectives et sociales d'étudiants à partir de modifications apportées au cours Career Technology Essentials dispensé au Collège Fleming.

### Note de recherche 1 : Participation aux études postsecondaires en Ontario

Ken Norrie et Sylvia Lin

Les auteurs examinent et clarifient la confusion entourant le rendement de l'Ontario en matière d'éducation postsecondaire comparativement à ses besoins futurs en capital humain.

### Note de recherche 3 : « Où sont les garçons? » Aperçu des tendances parmi les deux sexes dans le secteur de l'éducation et sur le marché du travail en Ontario »

Angelika Kerr

Le rapport donne un aperçu des tendances observées dans les taux de participation, de rendement et de réussite des études dans le secteur de l'enseignement supérieur en Ontario selon le sexe et examine l'incidence de ces tendances sur les choix et résultats sur le marché du travail. La note de recherche examine également les tendances observées à ce sujet à l'école primaire et au secondaire.

Un autre rapport, publié par Collèges Ontario, a été parrainé en partie par le COQES :

### Qui sont les jeunes qui ne poursuivent pas d'études postsecondaires ?

A.J.C. King, W.K. Warren, M.A. King, J. E. Brook, et P.R. Kocher

Cette étude cerne les caractéristiques démographiques, éducatives, financières et autres des jeunes de l'Ontario qui ne poursuivent pas d'études secondaires immédiatement ou peu après avoir quitté le secondaire.

## La qualité de l'enseignement

La qualité de l'enseignement continue d'être une composante importante du mandat du COQES. Comme l'indique son deuxième *Rapport d'étude et programme de recherche annuel*, le Conseil a planifié des interventions dans des établissements afin de tester l'efficacité des politiques conçues pour résoudre les obstacles à la participation à l'éducation postsecondaire et à la persistance étudiante. Il prévoit lancer des projets qui devraient apporter une compréhension plus complète de la capacité des enquêtes sur la participation à servir d'indicateurs des résultats d'apprentissage. Le Conseil pourrait aussi développer des façons de mobiliser des connaissances sur les pratiques d'enseignement et d'apprentissage efficaces, et évaluer l'efficacité de la prestation des services étudiants et repérer des pratiques prometteuses. Les projets entrepris en 2009-2010 sont les suivants : *Recensement des outils d'évaluation des aptitudes langagières et de rattrapage*



*dans les collèges ontariens; Analyse des données canadiennes de l'Enquête nationale sur la participation étudiante; Appuyer la réussite étudiante : le rôle des services aux étudiants au sein des établissements d'enseignement postsecondaire de l'Ontario; et Apprentissage intégré au travail dans le secteur de l'éducation postsecondaire en Ontario.*



Dans le cadre de son programme de recherche sur la mobilisation des connaissances pour un enseignement et un apprentissage exemplaires lancé en 2008-2009 pour permettre un échange réel sur les pratiques d'enseignement exemplaires, le COQES a entrepris au cours de l'exercice 2009-2010 une série d'études et de projets pilotes pluriannuels. Il s'agit notamment d'une *Étude pilote de recherches collaboratives et de mobilisation des connaissances en vue d'atteindre les du premier cycle postsecondaire*, qui vise à indiquer ce que les établissements doivent inclure pour être en mesure de décerner des diplômes de niveau baccalauréat, maîtrise et doctorat; de « *Collaboratoire* » de l'Ontario pour l'enseignement exemplaire des mathématiques collégiales, projet d'évaluation des infrastructures technologiques et sociales pour favoriser l'échange des connaissances entre praticiens et chercheurs; de même que du projet sur les ressources en orientation et conception de programmes d'études, qui vise à explorer les ressources requises pour appuyer la mise en place d'un réseau d'échange des connaissances.

Sur ce thème de la qualité de l'enseignement le COQES a publié les rapports suivants :

### **Mesure de l'engagement des étudiants dans l'éducation postsecondaire : base théorique et applicabilité aux collèges de l'Ontario**

*CCI Research Inc.*

L'étude présente un aperçu exhaustif des questions liées à la promotion de la participation étudiante. Elle fournit notamment un résumé des fondements théoriques de la participation étudiante aux études postsecondaires, une description des définitions pratiques à ce sujet dans la documentation actuelle et une revue de 23 instruments de sondage sur la participation.

### **Participation du corps professoral au perfectionnement de l'enseignement – Étape 1 : Étude documentaire**

*Frederick Evers, Shirley Hall, Judy Britnell, Bettina Brockerhoff-Macdonald, Lorraine Carter, Debra Dawson, Donald Kerr, Joy Mighty, Gillian Siddall, et Peter Wolf*

Ce rapport offre un examen des publications en lien avec la participation professorale aux activités de perfectionnement pédagogique dans les universités et traite des changements possibles aux modèles d'apprentissage des étudiants et des enseignants, de la science de l'enseignement et de l'apprentissage ainsi que des initiatives en matière d'enseignement et d'apprentissage actuellement en cours dans les universités du Canada et à l'étranger.



### **Étude sur l'utilité de l'Enquête menée auprès des étudiants de cycles supérieurs et de formation professionnelle 2007 : Satisfaction des étudiants et des étudiantes de l'Université Western Ontario**

*Nicolas Spence, de l'Université Western Ontario*

Dans ce rapport, on analyse les résultats de l'Enquête menée en 2007 auprès de 1 354 étudiants de l'Université Western suivant des cours des cycles supérieurs et de formation professionnelle. Les renseignements collectés portaient sur la satisfaction générale des étudiants et étudiantes quant à l'université, aux conseillers et au domaine d'étude; au programme, à la qualité des interactions et au travail lié aux cours, au perfectionnement des



compétences professionnelles et à l'expérience de recherche acquise; aux ressources universitaires et à la vie étudiante.

### **Taking Stock: Research on Teaching and Learning in Higher Education**

*Julia Chirstensen Hughes et Joy Mighty, éditrices*

Dans cet ouvrage, on fait valoir l'idée que les établissements postsecondaires doivent améliorer les pratiques d'enseignement du corps professoral afin d'améliorer les résultats d'apprentissage des étudiants. L'ouvrage, qui est une compilation d'essais rédigés par des spécialistes en enseignement et en apprentissage de renommée internationale, s'appuie sur des données probantes pour suggérer que les pratiques d'enseignement courantes ne répondent pas à la diversité des besoins d'apprentissage des étudiants.

### **Reddition des comptes**

Dans le cadre de ses recherches sur la responsabilisation, le COQES a commencé à évaluer la capacité du système d'enseignement postsecondaire à répondre aux besoins du marché du travail de la province. Pour ce faire, le COQES a lancé une demande de propositions sur l'accessibilité, la persistance et le succès de la jeunesse ontarienne sur le marché de l'emploi à partir de séries de données reliées. Quatre contrats ont été consentis : *Concordance entre les programmes d'enseignement postsecondaire et le marché du travail en Ontario; Perspectives d'emploi des diplômés du secteur d'éducation postsecondaire en Ontario; Résultats probants de l'Enquête nationale auprès des diplômés de la cohorte 2005; Perspectives d'emploi en Ontario; et Explorer l'accessibilité du système d'éducation postsecondaires pour les jeunes en Ontario, et la persistance et la réussite de ces jeunes sur le marché de l'emploi, à partir d'ensembles de données liées.* Un autre projet a également vu le jour, qui s'intitule : l'apprentissage intégré au travail dans le système d'éducation postsecondaire en Ontario.

Dans ce domaine, le COQES a publié le rapport suivant :

### **L'accès à l'université et les écarts de revenu : analyse des demandes d'admission présentées par les élèves des écoles secondaires de l'Ontario**

*Martin D. Dooley, A. Abigail Payne et A. Leslie Robb, Université McMaster*

Cette étude s'intéresse aux élèves des écoles secondaires anglaises de l'Ontario à financement public qui ont fait une demande d'admission à l'université entre 1995 et 2005, ainsi qu'aux caractéristiques socio-économiques fournis par les recensements de Statistique Canada de 1991 à 2006.

### **Conception du système**

Si aucun nouveau contrat n'a été consenti dans le domaine de la conception du système en 2009-2010, le COQES a publié un nombre de rapports à ce sujet, parmi lesquels :

### **Une nouvelle analyse des données sur les revenus des universités et des collèges de l'Ontario**

*Snowdon & Associates*

Ce rapport tente de donner une estimation fiable du revenu indexé par étudiant en équivalence à plein temps (EPT) dans les collèges et universités de l'Ontario. Il fournit aussi un examen des principales sources de revenu et une analyse des changements au niveau de ces sources.

### **Academic Transformation: The Forces Reshaping Higher Education in Ontario**

*Ian D. Clark, Greg Moran, Michael L. Skolnik, et David Trick*

Cet ouvrage remet en question la viabilité du système d'enseignement postsecondaire en Ontario et montre que le modèle adopté par l'enseignement de premier cycle en Ontario repose sur la notion que seuls les professeurs qui exercent aussi des activités de recherche devraient enseigner aux étudiants de premier cycle. On s'attend à ce que ces professeurs à temps plein consacrent environ 40 pour cent

de leur temps et de leur énergie à la recherche, 40 pour cent à l'enseignement et 20 pour cent au service à l'université et à la communauté. Les auteurs font valoir que ce modèle n'est pas viable.

### **Note de recherche 2.1 : Favoriser la participation : Tendances en matière d'itinéraires d'études post-secondaires**

*Mary Catharine Lennon*

Dans ce premier d'une série de trois rapports, l'auteure analyse les politiques de divers pays de l'OCDE, principalement celles du Royaume-Uni, de la Suisse et de l'Allemagne et leur stratégie pour favoriser la participation aux études postsecondaires et les divers itinéraires au sein des systèmes d'éducation. Elle examine plus particulièrement la façon dont les nations encouragent leur population, leurs entreprises et les gouvernements locaux à prendre part aux activités de perfectionnement des compétences, d'éducation et de formation.

### **Note de recherche 2.2 : Un équilibre harmonieux : Soutenir le développement des compétences pour une économie du savoir**

*Mary Catharine Lennon*

Deuxième de cette série de trois rapports, ce document examine les enjeux touchant l'acquisition des connaissances et des compétences et du savoir en général, et les défis liés au marché du travail que les diplômés qualifiés ont à relever. L'auteure se penche sur l'expérience du Royaume-Uni, celle de l'Union européenne et celle des États-Unis. Comme nombre d'instances du monde entier, tous ces pays sont aux prises avec la question de savoir comment renforcer au mieux le savoir de leur population par l'entremise de l'enseignement supérieur et comment soutenir au mieux leur marché de l'emploi.

### **Note de recherche 2.3 : Souligner les habiletés et les réalisations : Mesure du développement**

*Mary Catharine Lennon*

Dans ce troisième rapport d'une série de trois, l'auteure examine les initiatives conçues pour mesurer l'acquisition des habiletés et des com-

pétences par une personne et en rendre compte. Elle s'intéresse particulièrement aux stratégies qu'adoptent diverses instances pour trouver des définitions communes afin d'énoncer les relatives aux résultats d'apprentissage, à la transparence dans la communication des objectifs et des réalisations, et à la mobilité accrue de la population étudiantes au sein des systèmes d'éducation et des établissements.

*Le Rapport d'étude et programme de recherche – troisième publication annuelle*, publié en mars, résume ce que le COQES a appris cette dernière année par ses activités de recherche. On y cerne aussi les lacunes dans les connaissances actuelles et on y établit les priorités de recherche pour l'année à venir.

Comme le souligne le Protocole d'entente entre le COQES et le ministère de la Formation, des Collèges et des Universités, on a demandé au COQES d'offrir ses conseils au sujet du cadre des nouvelles ententes pluriannuelles de reddition de comptes (EPRC). Les recommandations du Conseil sont l'aboutissement d'un vaste processus de consultations et de recherche, comprenant des ateliers, la commande de travaux de recherches externes mandatées, des discussions formelles et informelles avec les intéressés ainsi que les commentaires suscités par l'exposé d'idées préliminaires lors de rencontres avec le personnel des collèges, des universités et du ministère.

En résumé, les recommandations du COQES conduiraient à la mise en place d'un cadre de responsabilisation qui :

- » établirait des objectifs explicites pour le système PSE;
- » créerait un processus consultatif pour établir des objectifs systémiques (ministère, établissements, COQES);
- » permettrait au COQES de faire rapport tous les ans sur le rendement du système par rapport aux objectifs;
- » permettrait aux établissements de présenter leurs rapports en deux parties, d'après :
  - les indicateurs de base pour tout le système;

- les indicateurs individuels relatifs à des missions particulières extraits directement de leur plan stratégique.
- » permettrait aux objectifs individuels pour les indicateurs de base de varier selon les missions des établissements;
- » appuierait des définitions et données cohérentes pour les indicateurs de base de rendement;
- » prêterait une attention manifeste à la question de la « correspondance » pour les indicateurs de base;
- » prévoirait des discussions entre le ministère et chaque établissement :
  - oavant le début de l'année scolaire, pour établir les objectifs pour les indicateurs de base et les indicateurs relatifs aux missions particulières;
  - après la fin de l'année scolaire, pour discuter des résultats et des plans.
- » encouragerait une évaluation qualitative et quantitative du rendement par rapport aux objectifs;
- » créerait en lien concret entre les éléments relatifs à la responsabilisation et l'élément concernant la planification.

Pour en savoir davantage sur les recommandations faites par le COQES au ministère quant au cadre de responsabilisation proposé, vous pouvez consulter son site Web à la page [http://www.heqco.ca/fr-CA/Conseils\\_sur\\_les\\_politiques/Pages/default.aspx](http://www.heqco.ca/fr-CA/Conseils_sur_les_politiques/Pages/default.aspx).

## La situation de l'enseignement supérieur en Ontario

Les conclusions tirées du *Rapport d'étude et programme de recherche – troisième publication annuelle* du COQES, publiées en mars 2010, indiquent que le système d'enseignement postsecondaire de l'Ontario est solide mais qu'il présente des défis.

Notre *Rapport d'étude et programme de recherche* a contribué à une discussion sur la nouvelle stratégie postsecondaire de l'Ontario, la stratégie précédente *Vers des résultats supérieurs : le Plan d'action pour l'éducation postsecondaire*, arrivant à son terme.

Dans le plan d'action *Vers des résultats supérieurs*, le capital humain était considéré comme un élément clé pour assurer la réussite des Ontariennes et Ontariens et celle de la province. L'un des objectifs fixés était d'augmenter l'effectif des collèges et les universités; cet objectif a été atteint. De plus, notre analyse nous a permis de conclure que l'Ontario satisfait actuellement les exigences pour ce qui est de la main-d'œuvre dotée de qualifications postsecondaires. Chez les plus jeunes et la main-d'œuvre ontarienne de demain, le taux de scolarité postsecondaire prévu s'établit à environ 70 pour cent. Ce taux place l'Ontario en tête des provinces canadiennes et se compare favorablement à celui des pays de l'OCDE. Si les deux-tiers des emplois créés entre 2006 et 2016 nécessitent une certaine éducation ou formation de niveau postsecondaire,



l'Ontario se situe en bonne position. En 2010-2011, nous consacrerons une partie des recherches prévues dans ce domaine à examiner si le système postsecondaire de l'Ontario répond adéquatement aux besoins du marché du travail. Nous nous intéresserons tout particulièrement à la question de savoir si les diplômés du secteur postsecondaire possèdent des connaissances et des compétences qui conviennent aux besoins du marché de l'emploi. Il est important de garantir l'accessibilité à toutes les personnes qui se qualifient si l'on veut que la province atteigne les objectifs qu'elle s'est fixée en matière de capital humain. Nos recherches dans ce

domaine sont axées sur certains des groupes traditionnellement sous-représentés qui figurent dans le plan d'action Vers des résultats supérieurs. Nous avons conclu que le revenu joue un rôle important pour déterminer qui sont les personnes qui demandent à s'inscrire à l'université mais qu'il n'influe que faiblement une fois que les étudiantes et étudiants se sont effectivement inscrits. Pour être plus précis, on observe un écart de 13,6 pour cent entre les taux de demandes d'admission universitaire des quartiles de revenu le plus élevé et ceux des quartiles de revenu le plus faible en Ontario. Si l'on considère certains des groupes sous-représentés, on constate des problèmes de données dans bien des cas. En ce qui a trait notamment à la population étudiante autochtone et à la première génération étudiante, nous ne savons pas combien sont inscrits dans des établissements d'enseignement postsecondaire en Ontario. Comblar ces lacunes s'avère être une priorité pour le COQES, car il permettra de mieux comprendre la question d'accessibilité en Ontario.

La plupart de nos études sur la scolarité postsecondaire des personnes handicapées, des immigrants et les différences hommes-femmes sont toujours en cours. Nous savons toutefois que le nombre de personnes handicapées suivant des études postsecondaires en Ontario va augmenter considérablement dans les années à venir. Nos études sur les immigrants seront centrées sur leur niveau de scolarisation et leur expérience sur le marché du travail.

Pour évaluer si l'Ontario atteint ses objectifs à l'égard de la qualité, le Conseil procède à l'analyse de différents sondages. L'Ontario utilise divers indicateurs quantitatifs pour déterminer la qualité de l'éducation, tels que les enquêtes auprès des étudiantes et étudiants collégiaux ou l'Enquête nationale sur la participation étudiante, bien qu'aucun de ces indicateurs ne mesure directement la qualité. Une analyse préliminaire nous montre que les étudiantes et étudiants sont généralement satisfaits de la qualité de leur expérience, même s'il est possible d'y apporter des améliorations.

L'accroissement des possibilités de réussite pour les étudiants à risque est important dans un système d'éducation de qualité. Des recherches récentes sur l'obtention d'un diplôme montrent que dans la population étudiante collégiale, le taux d'obtention de diplôme sur cinq ans est de 82 pour cent, et de 89,8 pour cent pour la population étudiante universitaire. Des études sur les motifs d'abandon montrent que le manque d'intérêt ou le fait que le programme d'études ne corresponde pas aux attentes des étudiants pourraient être des facteurs contribuant à cet abandon. En 2010-2011, le COQES poursuivra un nombre de projets afin de mieux comprendre les déterminants des taux de persévérance scolaire et d'achèvement des études dans le système d'éducation postsecondaire. Le Conseil explore aussi des façons d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage et a entrepris diverses initiatives à ce sujet. Des travaux sont actuellement en cours sur la participation du corps professoral à l'enseignement, aux services d'évaluation des étudiants et à l'apprentissage intégré au travail, pour ne mentionner que ceux-ci.

La plupart de nos études sur la reddition des comptes étaient centrées sur l'établissement de cibles et d'indicateurs en vue de contrôler la qualité et le rendement du secteur postsecondaire en Ontario. Les efforts réalisés par le COQES dans ce domaine ont culminé dans la préparation d'un cadre de reddition des comptes pour la nouvelle génération d'EPRC.

Nos études sur la conception du système nous amènent à conclure qu'il faudra peut-être y apporter des modifications à ce système, qui devra relever le défi d'accueillir le surcroît important d'effectif que l'on prévoit. Dans notre *Rapport d'étude et programme de recherche*, nous suggérons diverses voies à suivre, notamment l'amélioration de la collaboration collèges-universités, la résolution des problèmes de financement et même l'apport de changements conceptuels, tel que proposé par les auteurs de l'ouvrage *Academic Transformation*.

# DÉCOUVRIR ET PARTAGER LE SAVOIR

En tant qu'organisme gouvernemental, le COQES s'efforce de rendre des comptes au public et continue d'adopter une approche inclusive et ouverte pour la recherche comme pour la diffusion des connaissances.

## Travail de collaboration

Comme les années précédentes, le président-directeur général du Conseil a continué à rencontrer des dirigeants du secteur de l'enseignement postsecondaire. Cette année, il a tenu 33 réunions avec des administrateurs et des membres du corps professoral d'universités et collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario. Il a par ailleurs rencontré régulièrement des dirigeants d'associations du secteur postsecondaire et des membres du gouvernement.

Le groupe consultatif de recherches du Conseil, qui est constitué de représentants des divers organismes relevant du secteur postsecondaire et du gouvernement, s'est réuni trois fois au cours de l'exercice 2009-2010. Au nombre des sujets traités figuraient le transfert de crédits, la qualité de l'éducation et la conception du système.

Les membres du personnel du COQES ont aussi rencontré divers groupes d'intervenants tout au long de l'année afin de se tenir informés des affaires du secteur, de diffuser les résultats de recherches et d'en discuter.

## Maintenir un dialogue ouvert

Pour étendre le dialogue sur des enjeux importants pour le secteur, le personnel du Conseil a participé à nombre de conférences et rencontres durant l'année. C'est ainsi qu'il a présenté un total de 37 exposés, lors d'événements tels que la 34<sup>e</sup> conférence annuelle de Improving University Teaching (IUT) qui s'est tenue à la Simon Fraser University; la conférence annuelle de l'Association canadienne de planification et de recherches institutionnelles (ACPRI), organisée sur le thème « Le sens en toute bonne mesure »; et divers autres événements collégiaux, universitaires et gouvernementaux, pour ne citer que ceux-ci.

Dans un souci de créer des relations entre les représentants du secteur, d'accroître l'appui à ses recherches, et d'acquiescer et de diffuser des connaissances, le COQES a tenu divers ateliers et événements tout au long de l'année :

- » Trois ateliers sur la persévérance étudiante ont rassemblé des représentants de divers établissements et des chercheurs spécialistes des initiatives axées sur cette persévérance, en vue d'un échange quant à leur expérience et aux pratiques modèles dans ce domaine. L'objectif était de faire le point sur la recherche actuelle à ce sujet et à discuter de la faisabilité d'un projet de recherche. Ils ont eu lieu le 21 août et le 2 octobre 2009, et le 7 janvier 2010.
- » Avec le dessein d'appuyer un projet de recherche éventuel qui explorerait le large éventail de possibilités d'apprentissage intégré au travail actuellement

disponibles pour la population étudiante du secteur postsecondaire en Ontario, le COQES a organisé deux ateliers à ce sujet. Des représentants de sept établissements postsecondaires de l'Ontario ont participé aux discussions préliminaires sur la direction, l'intention et la portée du projet proposé. Les ateliers se sont déroulés le 11 septembre 2009 et le 21 janvier 2010.

À la suite de ces ateliers, le Conseil a émis une demande de propositions en vue d'explorer le large éventail de possibilités d'apprentissage intégré au travail actuellement offertes à la population étudiante du secteur postsecondaire en Ontario. Un contrat a été consenti à la firme *Academica Group Inc.* pour examiner l'impact de l'apprentissage intégré au travail sur la qualité générale de l'apprentissage et sa correspondance avec les débouchés sur le marché du travail.

- » Un atelier sur l'échange de connaissances collaboratif relatif aux du premier cycle d'études postsecondaires a eu lieu dans le cadre du programme de mobilisation des connaissances pour un enseignement et un apprentissage exemplaires. Cet atelier avait pour but la mise en commun d'idées et de résultats pour les départements et facultés visés par les deux séries de projets : langues et littérature, et faculté des arts et des sciences. L'atelier s'est tenu le 17 décembre 2009.
- » Le 30 novembre 2009, le Conseil a lancé l'ouvrage *Academic Transformation: The Forces Reshaping Higher Education in Ontario*, livre provocateur qui remet en question la viabilité du système d'enseignement postsecondaire en Ontario. Ce lancement, auquel ont assisté 100 représentants de collèges, d'universités, de gouvernement, d'organismes privés et d'associations d'enseignement postsecondaires de l'Ontario, a connu un vif succès.
- » Le 22 mars 2010, le COQES a lancé l'ouvrage *Taking Stock: Research on Teaching and Learning in Higher Education*, qui constitue un appel à l'amélioration à l'enseignement et à l'apprentissage dans les établissements de l'Ontario. Il s'agit d'une compilation d'essais résultant d'un symposium organisé par le Conseil sur le même sujet. Participaient à ce symposium des représentants de collèges, d'universités, de gouvernement et d'associations d'enseignement postsecondaires de l'Ontario.

Afin de maintenir la transparence, le COQES continue de publier les détails relatifs aux projets de recherches en cours sur son site Web. On y trouve des renseignements tels que le titre du projet, sa description, le nom du ou des principaux chercheurs, ainsi que le montant alloué. Cette information est affichée dans la section Recherche financée du site Web.

# RENFORCER NOTRE INFRASTRUCTURE

En tant qu'agence du gouvernement de l'Ontario, le COQES s'efforce d'accroître son efficacité en réexaminant et révisant continuellement ses pratiques et politiques de gestion.

## Politiques de gouvernance et procédures de fonctionnement

Au cours de sa deuxième année entière d'opération, le COQES a réexaminé et finalisé certaines de ses politiques et procédures clés.

**1. CONFLITS D'INTÉRÊTS.** Au moment de l'approbation de la politique de conflits d'intérêts en 2008-2009, le conseil d'administration a exprimé un intérêt pour l'établissement d'une politique de récusation et le développement d'autres documents d'appui en cas de conflits d'intérêts.

Un processus de récusation, par lequel une personne est disqualifiée ou se disqualifie d'un sujet en raison d'un conflit d'intérêt, a été approuvé et mis en place au cours de l'exercice 2009-2010. La procédure adoptée exige que, dans le cas où un membre de l'exécutif du comité d'éthique du Conseil (président-directeur général pour le personnel, président du conseil d'administration pour ce dernier) remarquerait qu'il existe un intérêt financier ou personnel incompatible pour une question donnée, il ou elle devrait alors se soustraire à cette question par écrit. Ce processus exige également que, dans le cas où un administrateur du Conseil se trouverait directement ou indirectement intéressé par un contrat ou une transaction à l'étude, il ou elle devrait déclarer son intérêt et s'abstenir de prendre part à la discussion, de présenter ou d'appuyer une motion et de voter.

Le COQES a également révisé sa politique de conflits d'intérêts afin d'inclure des formulaires sur l'acceptation de cadeaux, le retrait d'avantages de l'emploi, la divulgation de renseignements confidentiels, l'embauche de membres de la famille, les activités extérieures, la perspective d'un emploi futur et l'utilisation de renseignements confidentiels.

**2. POLITIQUE D'ACHAT.** En 2009-2010, le conseil d'administration a accepté une recommandation du Comité

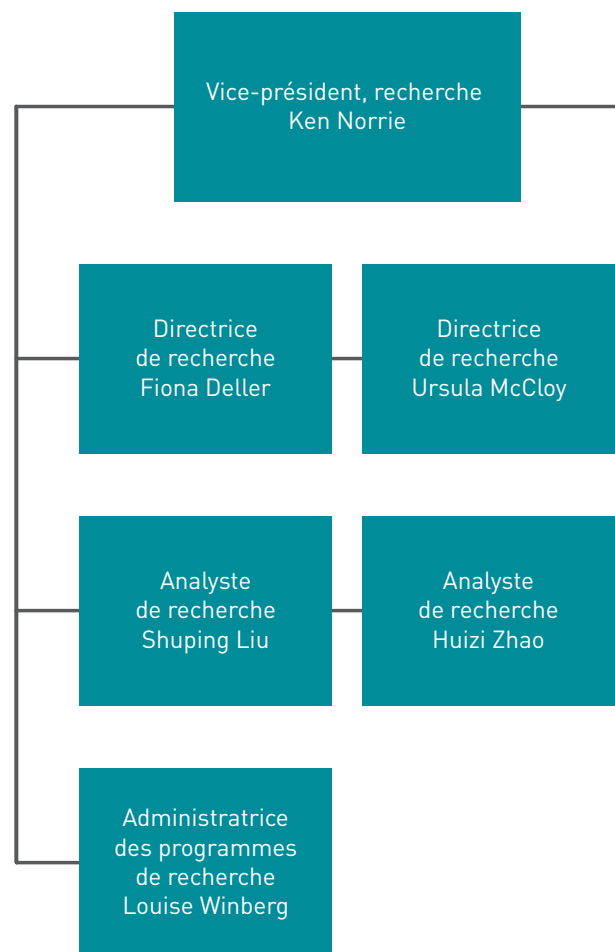
de vérification et approuvé les révisions de la politique d'achat du COQES afin de se conformer à la nouvelle directive d'approvisionnement émise par le Conseil de gestion du gouvernement pour renforcer les règles relatives à l'achat de produits et services. Cette directive exige que tous les contrats non concurrentiels de plus de 100 000 \$ soient approuvés par le sous-ministre et par le ministre de la Formation, des Collèges et Universités. Elle exige aussi que tous les contrats de consultation (y compris de recherches) soient obtenus de façon concurrentielle.



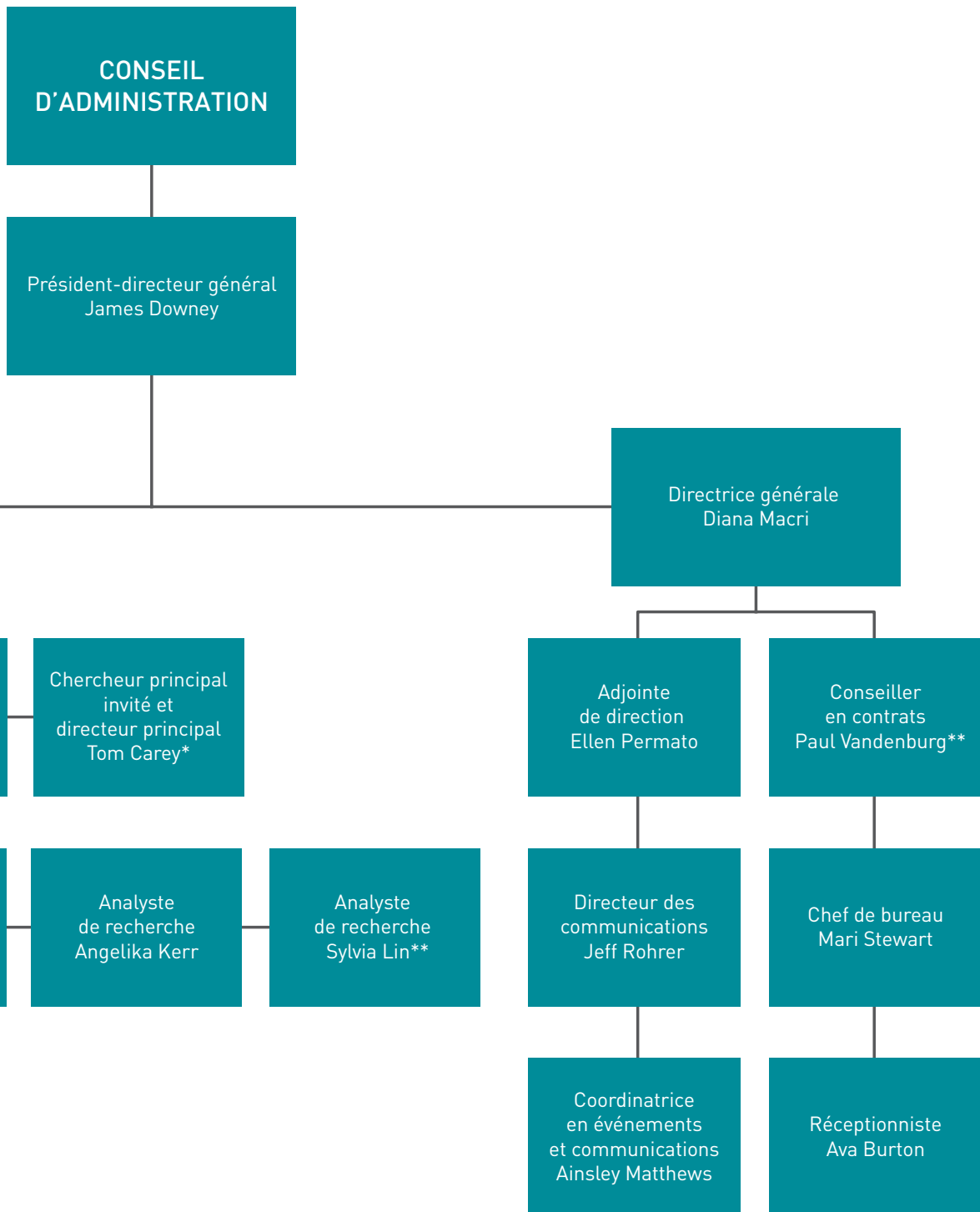
## Dotation en personnel

On a annoncé en septembre que le président-directeur général James Downey ne renouvelerait pas son mandat. En tant que président fondateur du COQES, M. Downey a su guider efficacement le Conseil durant sa phase de démarrage, réunir un personnel de haut calibre, superviser le développement d'un plan de recherches ambitieux et établir des relations constructives au sein de la communauté éducative postsecondaire. Pour entreprendre la recherche d'un nouveau président-directeur général, un comité de sélection composé d'administrateurs, s'est constitué, avec la responsabilité de sélectionner un président. Conformément au principe de libre concurrence, le Conseil a rendu public l'annonce du poste à pourvoir. À sa réunion de février, le conseil d'administration a choisi M. Harvey Weingarten, ancien président de l'Université de Calgary et vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à l'Université McMaster, comme futur président-directeur général. M. Weingarten entrera en fonction le 1er juillet 2010 et, d'ici cette date, M. Ken Norrie, vice-président à la recherche, assumera le rôle de président intérimaire.

Face au départ de la directrice des services au cadre et du départ en retraite de la directrice des services généraux, le COQES a reconnu l'opportunité de revoir la composition du personnel et la répartition des tâches au sein de l'organisation. Dans le but de renforcer l'efficacité de l'équipe du personnel au sein de l'organisation et de gérer les compressions budgétaires, le Conseil a créé le poste de directeur général. Ce poste intègre plusieurs des tâches qui incombait jusqu'alors à la directrice des services aux cadres et à la directrices des services généraux. Les fonctions d'autres postes de l'organisation ont également fait l'objet de modifications et le directeur des communications, la coordinatrice en événements et communications et la chef de bureau assument désormais davantage de responsabilités.



## Organigramme



\*Thomas Carey a été détaché de l'Université de Waterloo à mi-temps, pour une durée de 2 ou 3 ans. Il sera chargé de la supervision du projet de recherche sur la mobilisation des connaissances pour un enseignement et un apprentissage exemplaires.

\*\*Sylvia Lin, Mary Catharine Lennon, et Paul Vandenburg sont membres du personnel contractuel.

# PERSPECTIVE POUR 2010-2011

Doté d'un budget de 5 000 000 \$ pour 2010-2011, le COQES continuera de mener des recherches dans les quatre domaines inscrits à son mandat, c'est-à-dire l'accessibilité, la qualité de l'éducation, la reddition des comptes et la conception du système. Il continuera de développer des conseils sur les politiques, selon les demandes du ministre de la Formation, des Collèges et Universités.

Comme le souligne son *Rapport d'étude et programme de recherche – troisième publication annuelle*, les priorités du COQES pour l'année prochaine en matière de recherches sont les suivantes :

## 1. COMBLER LES LACUNES EN MATIÈRE DE DONNÉES.

Les trois principales approches à utiliser pour ce faire consistent à (i) exploiter les sources de données nationales pour y trouver des renseignements portant spécifiquement sur l'Ontario, (ii) examiner les possibilités d'établir des liens entre les données et (iii) évaluer la faisabilité de faire un sondage longitudinal ontarien. Pour les deux dernières approches, nous chercherons un moyen d'identifier les étudiantes et étudiants, comme par exemple le NISO.

Les renseignements seront utiles dans tous les aspects de notre travail futur, mais ils nous aideront spécialement à comprendre les décisions de participer et de persévérer que prennent les groupes sous-représentés, la place des itinéraires dans le système d'éducation postsecondaire de l'Ontario et les liens entre les titres de compétences de niveau postsecondaire et les résultats sur le marché du travail.

## 2. EXAMINER LE RÔLE QUE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE PEUT JOUER POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DU MARCHÉ DU TRAVAIL DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE.

Ce travail se fera en deux étapes. La première consistera à examiner les liens entre la scolarité postsecondaire et les résultats sur le marché du travail par année et domaine d'études et selon les caractéristiques démographiques. Des travaux externes sont en cours et utilisent l'Enquête nationale auprès des diplômés à laquelle nous ajouterons des données désagrégées du Recensement de 2006.

La seconde étape consistera à examiner les possibilités d'action pour améliorer ces liens. Il pourrait s'agir, par exemple, de fournir des renseignements plus détaillés sur le marché du travail, de faire connaître les résultats d'apprentissage des programmes d'études postsecondaires, de faire en sorte que les étudiantes et étudiants puissent

plus facilement connaître ces programmes et modifier leurs choix en conséquence, et d'aider les collèges et les universités à s'adapter aux changements de tendances dans les demandes d'admission.

## 3. COMPILER UN PROFIL PLUS COMPLET ET PLUS FIABLE DE PARTICIPATION ET DE PERSÉVÉRANCE DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS DU NIVEAU POST-SECONDAIRE EN ONTARIO.

Ce travail s'appuiera sur les renseignements obtenus grâce aux activités du COQES visant à combler les lacunes en matière de données ainsi que sur les meilleures pratiques pour ce qui est de structurer les questions pour obtenir l'auto-identification. Un dénombrement exact de la participation des groupes sous-représentés est essentiel pour comprendre l'importance du défi que nous devons relever en matière d'accessibilité et pour évaluer l'efficacité des politiques visant à aplanir ces difficultés.

Au chapitre des politiques, nous mettrons l'accent en particulier sur les stratégies d'intervention précoce. Nous examinerons d'abord ce qui se fait ailleurs dans le monde, en particulier aux États-Unis, pour en tirer des leçons pour l'Ontario.

## 4. POURSUIVRE NOTRE RECHERCHE SUR LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION EN POURSUIVANT NOTRE ENQUÊTE EMPIRIQUE SUR LA POSSIBILITÉ D'UTILISER LES SONDES SUR LA PARTICIPATION ET LA SATISFACTION DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN GUISE D'INDICATEURS DE LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION.

Ce travail s'appuiera sur la recherche qui a déjà été faite avec les sondages sur la satisfaction des étudiantes et des étudiants des collèges et celle qui est en cours avec les résultats de l'ENPE. Cette recherche s'applique dès maintenant au choix des indicateurs de rendement des ententes pluriannuelles de reddition de comptes révisés.

Le COQES continuera aussi à collaborer avec les collèges et les universités pour évaluer l'efficacité des moyens de rechange pour offrir l'enseignement et l'apprentissage et fournir les services de soutien aux étudiantes et aux étu-

diantes. Le rôle du Conseil sera de soutenir la diffusion de pratiques d'enseignement efficaces et d'encourager les projets de collaboration. Il soutiendra les efforts que déploient les collèges et les universités pour identifier les étudiantes et étudiants à risque et évaluer les stratégies pour améliorer les taux de maintien aux études et d'obtention d'un diplôme.

**5. CONTINUER DE COLLABORER AVEC LE MINISTÈRE ET LES INTERVENANTS, SELON LES BESOINS, POUR ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE UNE NOUVELLE SÉRIE D'ENTENTES PLURIANNUELLES DE REDDITION DE COMPTES.**

La majeure partie du travail dont il est question dans les points précédents, à savoir compiler les taux de participation des groupes sous-représentés et évaluer si les sondages sur la participation et la satisfaction des étudiantes et des étudiants peuvent être utilisés en guise d'indicateurs de la qualité de l'éducation, cadre avec cet engagement

**6. AMORCER UNE SÉRIE D'ANALYSES DE FAISABILITÉ ET DE COÛTS-AVANTAGES DES PROPOSITIONS CONTENUES DANS ACADEMIC TRANSFORMATION ET D'AUTRES EXAMENS DU SYSTÈME D'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE DE L'ONTARIO.**

Nous reconnaissons que le ministère a pris les commandes en ce qui concerne la collaboration entre les collèges et les universités, notamment pour ce qui est de la reconnaissance des crédits et des titres de compétences. Le COQES est prêt à apporter son aide en donnant des conseils éprouvés relativement à ces questions, si besoin est.

Nos efforts des 12 prochains mois porteront sur les modifications qui pourraient être apportées dans le cadre de la structure actuelle, comme l'instauration des programmes de trois ans sanctionnés par un grade, un plus grand nombre de professeurs enseignants et le recours accru à l'apprentissage électronique et à l'enseignement électronique sans fil. Nous comptons également mener des recherches fondées sur des preuves pour appuyer le gouvernement, qui fondera un nouvel institut ontarien d'enseignement en ligne et augmentera considérablement le nombre d'étudiants étrangers. De toute évidence, ce travail nécessitera la consultation préalable de groupes d'intervenants.

Ayant achevé une part importante de ses recherches initiales et s'étant attelé à de nouveaux projets, le COQES continuera, durant l'exercice 2010-2011, à organiser des conférences et autres événements et à publier des rapports afin de permettre une mise en commun des résultats de recherches et la poursuite du dialogue sur l'amélioration du secteur de l'enseignement postsecondaire en Ontario.



# CONSEIL D'ADMINISTRATION ET MEMBRES DU BUREAU DE LA DIRECTION

Le conseil d'administration du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur amène une grande diversité de perspectives au Conseil. Ses membres viennent des milieux des affaires, de l'enseignement postsecondaire et des services publics et se fondent sur leurs antécédents pour guider et soutenir les initiatives du Conseil.

Le conseil d'administration est chargé d'établir une orientation stratégique pour le Conseil et de s'assurer que ses activités restent conformes à son mandat. Afin s'acquitter de ces responsabilités, le conseil travaille en étroite collaboration avec l'administration pour élaborer et approuver le plan d'activités annuel du Conseil.

Le conseil d'administration du COQES s'est réuni sept fois au cours de 2019-2010 : le 15 avril 2009 (séance extraordinaire pour discuter des compressions budgétaires; le 26 mai, le 28 juillet, le 22 septembre et le 8 décembre 2009 ainsi que le 9 février et le 16 mars 2010.

**Toutes les nominations au conseil sont faites par le lieutenant-gouverneur en conseil.**



L'honorable  
Frank Iacobucci,  
c.c., c.r.  
PRÉSIDENT

MANDAT : DU 12 MAI 2006 AU 11 MAI 2009,  
RECONDUIT DU 12 MAI 2009 AU 11 MAI 2012

L'honorable Frank Iacobucci a eu une brillante carrière dans le secteur privé du droit, le monde universitaire, le service public et la magistrature. Il a obtenu son B.SC.C. et son LL.B. de l'université de la

Colombie-Britannique. Il a ensuite reçu sa LL.M. et son diplôme de droit international de l'université de Cambridge. En 1967, il est entré à la faculté de droit de l'université de Toronto, où il a enseigné jusqu'en 1985. Il a également été vice-président des affaires internes de l'université de Toronto de 1975 à 1979 et doyen de la faculté de droit de 1979 à 1983. De 1983 à 1985, il a été vice-président et vice-recteur principal de l'université. En 1985, M. Iacobucci a été nommé sous-ministre adjoint de la Justice et procureur général adjoint du Canada. Il a été nommé juge en chef à la Cour fédérale du Canada en 1988 et juge à la Cour suprême du Canada en 1991.

Il a pris sa retraite de la Cour suprême du Canada en juin 2004 et a été président par intérim de l'université de Toronto de septembre 2004 à juin 2005. Le 1er juillet 2005, il est entré au service de Torys LLP comme avocat et a été nommé président du conseil d'administration de la société Torstar. Il est actuellement conseiller en déontologie pour l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada et membre du conseil d'administration de Tim Hortons Inc. Il est en outre membre de la Commission du droit de l'Ontario. Il est compagnon de l'Ordre du Canada.



**Norie Campbell**  
MEMBRE DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

MANDAT : DU 5 OCTOBRE 2006 AU 4 OCTOBRE 2009  
RECONDUIT DU 5 OCTOBRE 2009 AU 4 OCTOBRE 2012

Norie Campbell est première vice-présidente et avocate générale adjointe au service juridique du Groupe Financier Banque TD. De juin 2004 à janvier 2006, elle a été vice-présidente et adjointe spéciale au chef de la direction.

Avant de se joindre au service juridique du Groupe Financier Banque TD en décembre 2000, Mme Campbell a exercé le droit au sein du groupe du droit des affaires du cabinet McCarthy Tétraut. Mme Campbell est membre du conseil d'administration de la St. Christopher House Community Endowment.

Elle détient un LL.B. et une LL.M. (services bancaires et financiers) de l'Osgoode Hall Law School. Elle a été admise au barreau de l'Ontario en 1997.



**Gisèle Chrétien**  
MEMBRE DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

MANDAT : DU 6 SEPTEMBRE 2006  
AU 5 SEPTEMBRE 2009  
RECONDUIT DU 6 SEPTEMBRE 2009  
AU 5 SEPTEMBRE 2012

Gisèle Chrétien a été présidente du Collège Boréal de Sudbury de 1998 à 2006. Auparavant, elle était vice-présidente des programmes et du soutien scolaire au Collège Boréal, ainsi que doyenne des services communautaires et de santé et directrice des services de santé.

À l'heure actuelle, Mme Chrétien est présidente du conseil d'administration de l'Hôpital régional de Sudbury et présidente du conseil d'administration de TFO.

Elle est titulaire d'un diplôme en sciences infirmières du collège Cambrian, d'un B.Sc.Inf. de l'Université Laurentienne et d'une M.Ed. de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'université de Toronto.



**Navin Dave**  
MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MANDAT : DU 20 SEPTEMBRE 2006 AU 19 SEPTEMBRE 2009  
RECONDUIT DU 20 SEPTEMBRE 2009  
AU 19 SEPTEMBRE 2012

Navin Dave est associé directeur de l'optimisation des ressources mondiales chez KPMG.

De 1984 à 1988, il a été associé responsable de la division des conseillers en gestion du bureau de Calgary. En 1994, il est allé travailler à New Delhi en Inde, à titre d'associé directeur de KPMG Inde. À son retour au Canada, il a été nommé associé directeur du bureau de Calgary et de l'Ouest du Canada.

M. Dave détient un B.Sc. en génie mécanique de l'université de Londres et une M.Sc. en génie de la production de l'université de Birmingham. Il est fellow de l'Institut des comptables agréés et consultant agréé en gestion.



**Catherine Henderson**  
MEMBRE DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

MANDAT : DU 13 JUIN 2007 AU 12 JUIN 2008,  
RECONDUIT DU 11 JUIN 2008 AU 10 JUIN 2011

Conseillère en gestion, Catherine Henderson a déjà été rectrice de l'École d'art et de design de l'Ontario, rectrice du Collège Centennial et vice-rectrice à l'enseignement du Collège Sheridan. Durant sa brillante carrière, elle a aussi occupé divers postes

d'enseignement dans d'autres grands établissements d'enseignement de l'Ontario.

Mme Henderson, Ph.D., est un membre actif de sa collectivité et fait partie du conseil d'administration de la Société canadienne de la sclérose en plaques et du comité directeur de la Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto.

Elle possède un doctorat en éducation de l'Université de Toronto, une maîtrise en éducation de l'Université Brock, un baccalauréat ès arts de l'Université de Toronto et un diplôme du Collège Sheridan.



**David Marshall**  
MEMBRE DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

MANDAT : DU 13 JUIN 2007 AU 12 JUIN 2008,  
RECONDUIT DU 11 JUIN 2008 AU 10 JUIN 2011

David Marshall est recteur du Collège Mount Royal depuis 2003. Avant de travailler à ce collège, Dr. Marshall a fait une longue carrière en éducation. Il a notamment été enseignant, professeur et doyen. Avant d'occuper le poste actuel, il a été recteur de l'Université Nipissing, où il a dirigé pendant 13 ans le processus de transition vers une université indépendante. David Marshall, Ph.D., aide actuellement le Collège Mount Royal à effectuer une transition semblable.

Il est un chef de file du secteur de l'enseignement postsecondaire et a publié des ouvrages sur la gestion de l'enseignement supérieur et les études universitaires de premier cycle. Il fait partie des dirigeants de plusieurs organismes internationaux d'enseignement supérieur.

David Marshall possède un baccalauréat ès sciences de l'Université Western Ontario, un diplôme en

éducation de l'Université de Lakehead, ainsi qu'une maîtrise en éducation et un doctorat en administration scolaire de l'Université d'Alberta.



**Deborah Newman**  
MEMBRE DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION (SANS DROIT  
DE VOTE)

MANDAT : DU 25 FÉVRIER 2009  
AU 24 FÉVRIER 2012

En décembre 2008, Deborah Newman a été nommée sous-ministre de la Formation et des Collèges et Universités.

Avant cette nomination, elle a été pendant trois ans sous-ministre de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels. Dans ce rôle, Mme Newman était responsable des services policiers et correctionnels et de la sécurité publique, notamment la Police provinciale de l'Ontario, de la supervision des services policiers municipaux, du Centre des sciences judiciaires, du Bureau du coroner en chef, du Bureau du commissaire des incendies et de la Gestion des situations d'urgence.

Avant de se joindre à la fonction publique de l'Ontario en 1987, Mme Newman a exercé divers rôles de haute direction au sein des services correctionnels de l'Alberta.

Deborah Newman est titulaire d'un baccalauréat en psychologie et d'une maîtrise en criminologie de l'Université d'Ottawa et diplômée du programme des cadres de direction du secteur public de l'Université Queen's.



## MEMBRES DU BUREAU DE LA DIRECTION

James Downey

**PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL  
ET SECRÉTAIRE DU CONSEIL**

DU 1ER JANVIER 2007 AU 31 MARS 2010

Kenneth Norrie

**VICE-PRÉSIDENT, RECHERCHE**

DU 8 FÉVRIER 2007 À CE JOUR

Diana Macri

**DIRECTRICE GÉNÉRALE\***

DU 1ER DÉCEMBRE 2009 À CE JOUR

Laura Butler

**DIRECTRICE DES SERVICES GÉNÉRAUX**

DU 2 AVRIL 2007 AU 31 JANVIER 2010

Elka Walsh

**DIRECTRICE DES SERVICES AUX CADRES**

DU 1ER MARS 2007 AU 3 AOÛT 2009

\* Remarque : Les fonctions de direction des services généraux et de direction des services aux cadres ont été intégrées au poste de directeur général.

# RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

## Deloitte.

### Aux membres du conseil d'administration du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

DELOITTE & TOUCHE S.R.L.  
5140 YONGE STREET  
SUITE 1700  
TORONTO ON M2N 6L7  
CANADA

TÉL. : 416-601-6150  
TÉLÉC. : 416-601-6151

[WWW.DELOITTE.CA](http://WWW.DELOITTE.CA)

Nous avons vérifié le bilan du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (le « Conseil ») au 31 mars 2010 et les états des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur au 31 mars 2010 ainsi que des résultats de son exploitation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Deloitte & Touche, s.r.l.*

Comptables agréés

Experts-comptables autorisés

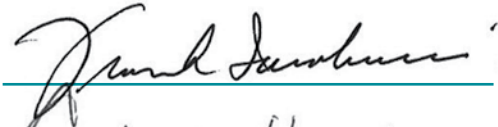
Le 23 avril 2010


# Bilan

AU 31 MARS 2010

	2010	2009
<b>Actifs financiers</b>		
Trésorerie	\$752 922	\$811 979
Montant à recevoir du ministère de la Formation et des Collèges et Universités (note 4)	-	98 630
Intérêts à recevoir	175	770
	<b>\$753 097</b>	<b>\$911 379</b>
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer	\$685 139	\$804 581
Montant à payer au ministère de la Formation et des Collèges et Universités (note 4)	113	-
Avantages incitatifs relatifs à un bail	80 386	118 970
Apports en capital reportés (note 5)	332 908	487 446
	<b>\$1 098 546</b>	<b>\$1 410 997</b>
<b>Dette nette</b>	<b>(\$345 449)</b>	<b>(\$499 618)</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Immobilisations corporelles (note 6)	\$332 908	\$487 446
Charges payées d'avance	12 541	12 172
	<b>\$345 449</b>	<b>\$499 618</b>
<b>Surplus cumulé</b>	-	-

Approuvé par le conseil d'administration

  
ADMINISTRATEUR

  
ADMINISTRATEUR

# État des résultats

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

	Chiffres du budget (Note 10)	2010 Montants réels	2009 Montants réels
<b>Produits</b>			
Financement provincial	\$5 156 400	\$5 142 352	\$5 275 912
Amortissement des apports en capital reportés (note 5)	173 100	168 443	163 063
Intérêts créditeurs	15 000	2 101	20 123
	<b>\$5 344 500</b>	<b>\$5 312 896</b>	<b>\$5 459 098</b>
<b>Charges (note 3)</b>			
Gouvernance	\$760 000	\$934 488	\$1 079 774
Recherche	3 634 700	3 494 221	3 442 655
Administration	949 800	884 187	936 669
	<b>\$5 344 500</b>	<b>\$5 312 896</b>	<b>\$5 459 098</b>
<b>(Déficit) surplus de l'exercice et surplus cumulé à la fin</b>	-	-	-

## État de la variation de la dette nette

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

	Budget	2010	2009
<b>Dette nette au début</b>	\$499 618	\$499 618	\$635 379
Surplus de l'exercice	-	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	13 905	22 718
Amortissement des immobilisations corporelles	(173 100)	(168 443)	(163 063)
Autres ajustements – charges payées d'avance	-	369	4 584
<b>Dette nette à la fin</b>	<b>\$326 518</b>	<b>\$345 449</b>	<b>\$499 618</b>

# État des flux de trésorerie

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

	2010	2009
<b>Activités d'exploitation</b>		
Surplus de l'exercice	-	-
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des apports en capital reportés	(\$168 443)	(\$163 063)
Amortissement des immobilisations corporelles	168 443	163 063
Amortissement des avantages incitatifs relatifs à un bail	(38 584)	(38 586)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Intérêts à recevoir	595	2 289
Débiteurs	-	192 925
TPS à recevoir	-	3 797
Charges payées d'avance	(369)	(4 584)
Créditeurs et charges à payer	(119 442)	280 126
Montant à recevoir du ministère de la Formation et des Collèges et Universités	98 630	(98 630)
Montant à payer au ministère de la Formation et des Collèges et Universités	113	(197 394)
	<b>(\$59 057)</b>	<b>\$139 943</b>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	\$13 905	\$22 718
<b>Activités de financement</b>		
Apports reportés liés aux immobilisations	(\$13 905)	(\$22 718)
(Diminution) augmentation de la trésorerie	(59 057)	139 943
Solde de trésorerie au début	811 979	672 036
<b>Solde de trésorerie à la fin</b>	<b>\$752 922</b>	<b>\$811 979</b>

# CONSEIL ONTARIEN DE LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Notes complémentaires  
31 mars 2010

## 1. L'organisme

### CRÉATION ET STATUT

Le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (le « Conseil ») a été établi en vertu de la *Loi de 2005 sur le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur* (la « Loi »). Le Conseil est un organisme de la Couronne lié au ministère de la Formation et des Collèges et Universités (le « MFCU ») et il est considéré comme un organisme des Services opérationnels.

Le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur est une personne morale sans capital-actions et il n'est pas assujéti à la *Loi sur les personnes morales* ni à la *Loi sur les renseignements exigés des personnes morales*. Le Conseil est assujéti au paragraphe 134(1), à l'article 132 et à l'article 136 de la *Loi sur les sociétés par actions*. En tant qu'organisme de la Couronne, le Conseil n'est pas assujéti aux impôts sur les bénéfices.

Le Conseil est un organisme de la Couronne et n'exerce ses pouvoirs qu'à ce titre. Les limites de la capacité du Conseil à entreprendre certaines activités sont présentées à la fois dans la Loi et dans le protocole d'entente entre le Conseil et le MFCU daté du 6 décembre 2006.

### ACTIVITÉS DU CONSEIL

L'objectif du Conseil consiste à aider le ministre de la Formation et des Collèges et Universités à améliorer tous les aspects du secteur de l'éducation postsecondaire, notamment la qualité de l'éducation fournie dans le secteur, l'accessibilité à l'éducation postsecondaire et la responsabilité des établissements d'enseignement postsecondaire.

Le Conseil est administré par un conseil d'administration dont les membres sont nommés par décret pour des mandats de durées variables.



## 2. Principales conventions comptables

Les états financiers du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur constituent des déclarations de la direction et sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus établis par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (le « CCSP ») de l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

Les conventions comptables suivies par le Conseil sont les suivantes :

### COMPTABILITÉ D'EXERCICE

Les produits et les charges sont présentés selon la comptabilité d'exercice. En vertu de la comptabilité d'exercice, les produits sont constatés dans la période au cours de laquelle les opérations dont ils découlent sont réalisées ou les faits dont ils découlent se produisent; les charges sont constatées lorsque les biens sont acquis ou les services rendus et qu'une responsabilité légale est engagée ou que des transferts sont exigibles.

### PAIEMENTS DE TRANSFERT GOUVERNEMENTAUX

Le Conseil est financé uniquement par la province d'Ontario conformément aux ententes relatives au budget établies par le MFCU. Les présents états financiers reflètent les ententes de financement conclues qui ont été approuvées par le MFCU.

Les paiements de transfert reçus du MFCU sont constatés dans les états financiers de l'exercice au cours duquel le paiement est autorisé et les faits donnant lieu au transfert se produisent, les critères de rendement sont remplis et des estimations raisonnables du montant peuvent être faites.

### APPORTS REPORTÉS

Certains montants, y compris les paiements de transfert du MFCU, sont reçus conformément à la législation, à la réglementation ou à une entente et peuvent être affectés uniquement à l'exécution de certains programmes ou de travaux précis. Le financement n'est constaté à titre de produits que dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées ou les services sont fournis.

Tout montant reçu qui est affecté au financement de charges comptabilisées à titre d'immobilisations corporelles est présenté dans les apports en capital reportés et est constaté sur la durée de vie utile de l'actif, laquelle tient compte de la prestation des services connexes. Les apports en capital reportés sont amortis dans les produits conformément à la politique d'amortissement appliquée à l'immobilisation comptabilisée connexe.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique. Le coût de l'apport en immobilisations corporelles est comptabilisé à la juste valeur estimative à la date de l'apport. Lorsque la juste valeur ne peut être estimée, l'immobilisation corporelle est constatée à une valeur symbolique.

Les frais d'entretien et de réparation sont constatés à titre de charge au moment où ils sont engagés. Les améliorations qui augmentent ou prolongent de manière importante la durée de vie utile ou la capacité d'une immobilisation corporelle sont capitalisées. Les frais liés aux logiciels sont constatés à titre de charge au moment où ils sont engagés.

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins l'amortissement cumulé. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

Matériel informatique	3 ans
Mobilier et équipement	5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

#### UTILISATION D'ESTIMATIONS

Lors de la préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges présentés au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces montants.

### 3. Répartition des charges

	Gouvernance	Recherche	Administration	Total 2010	Total 2009
Salaires et avantages sociaux	\$654 552	\$953 752	\$343 488	\$1 951 792	\$1 756 722
Contrats de recherche	–	2 330 105	–	2 330 105	2 441 779
Contrats de consultation	176 024	21 989	7 042	205 055	329 151
Autres charges d'exploitation	103 912	188 375	533 657	825 944	931 396
	<b>\$934 488</b>	<b>\$3 494 221</b>	<b>\$884 187</b>	<b>\$5,312 896</b>	<b>\$5 459 098</b>

### 4. Montants à payer au (à recevoir du) ministère de la Formation et des Collèges et Universités

Conformément au protocole d'entente entre le Conseil et le MFCU, l'excédent du financement reçu sur les dépenses pourrait être remboursable et il est comptabilisé à titre de montant à payer au ministère de la Formation et des Collèges et Universités.

## 5. Apports en capital reportés

Au cours de l'exercice, le Conseil a utilisé 13 905 \$ du financement versé par le MFCU (22 718 \$ en 2009) pour l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les fonds du MFCU utilisés pour acquérir ces immobilisations ont été inclus dans les apports en capital reportés et seront amortis dans les produits de la même façon que les immobilisations acquises.

	2010	2009
Solde au début	\$487 446	\$627 791
Apports reçus	13 905	22 718
Moins les montants amortis dans les produits	168 443	163 063
<b>Solde à la fin</b>	<b>\$332 908</b>	<b>\$487 446</b>

Les apports en capital reportés correspondent principalement au financement reçu au titre des améliorations locatives.

## 6. Immobilisations corporelles

	Matériel informatique	Améliorations locatives	Mobilier et équipement	Total 2010	Total 2009
<b>Coût</b>					
Solde d'ouverture	\$51 745	\$707 569	\$23 304	\$782 618	\$759 900
Ajouts	-	-	13 905	13 905	22 718
Cessions	-	-	-	-	-
<b>Solde de clôture</b>	<b>\$51 745</b>	<b>\$707 569</b>	<b>\$37 209</b>	<b>\$796 523</b>	<b>\$782 618</b>
<b>Amortissement cumulé</b>					
Solde d'ouverture	\$30 484	\$260 757	\$3 931	\$295 172	\$132 109
Amortissement pour l'exercice en cours	17 248	144 912	6 283	168 443	163 063
Rajustements	-	-	-	-	-
<b>Solde de clôture</b>	<b>\$47 732</b>	<b>\$405 669</b>	<b>\$10 214</b>	<b>\$463 615</b>	<b>\$295 172</b>
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>\$4 013</b>	<b>\$301 900</b>	<b>\$26 995</b>	<b>\$332 908</b>	<b>\$487 446</b>

## 7. Conventions de prestations de retraite

Le Conseil verse des cotisations pour le compte de son personnel au Régime de retraite des fonctionnaires (le « RRF ») administré par la Commission du régime de retraite de l'Ontario (la « CRRO »), lequel constitue un régime interentreprises. Le régime est un régime à prestations déterminées qui précise le montant des prestations de retraite que recevront les salariés en fonction des années de service et des taux de salaire.

Pour l'exercice 2009, les taux de cotisation se sont établis à 6,4 % du maximum des gains annuels ouvrant droit à pension, plus 8,75 % de l'excédent du revenu sur le maximum des gains annuels ouvrant droit à pension. Le taux de cotisation a été modifié en janvier 2010 et se chiffre maintenant à :

6,4 % du maximum des gains annuels ouvrant droit à pension, plus 9,5 % de l'excédent du revenu sur le maximum des gains annuels ouvrant droit à pension.

Les cotisations d'un montant de 68 620 \$ (68 444 \$ en 2009) ont été effectuées à l'égard du revenu des salariés et elles sont présentées à titre de charges dans l'état des résultats.

## 8. Obligations locatives et autres engagements

Le Conseil a signé un bail visant des bureaux à louer d'une superficie de 7 670 pieds carrés situés au 24<sup>e</sup> étage du 1 Yonge Street, à Toronto. Le bail, d'une durée de cinq ans à compter du 15 mai 2007, a été négocié par la Société immobilière de l'Ontario. La superficie louable est passée à 7 717 pieds carrés en raison d'améliorations apportées par le bailleur en vue de respecter les exigences imposées par le Conseil dans le bail. Le loyer est payable mensuellement.

Les dispositions du bail du Conseil prévoient le versement en espèces de 25 \$ par pied carré louable, à titre d'avantages incitatifs relatifs à un bail. Un montant de 192 925 \$ a été reçu et une tranche de ce montant a été amortie afin de réduire les charges locatives pour l'exercice. L'amortissement se poursuivra sur la durée du bail.

Les engagements annuels minimaux en vertu des contrats de location-exploitation s'établissent comme suit :

	Locaux	Matériel de bureau
2010-2011	\$250 564	\$8 525
2011-2012	250 564	8 343
2012-2013	31 320	8 343
2013-2014	–	7 839
2014-2015	–	7 671
2015-2016	–	1 918
	<b>\$532 448</b>	<b>\$42 639</b>

## 9. Obligations contractuelles

La Conseil a conclu des contrats pluriannuels avec des chercheurs en milieu universitaire, en vertu desquels les projets à effectuer et les paiements prévus s'échelonnent sur plusieurs années. Ces contrats représentent des montants liés à des services de recherche qui n'ont pas encore été rendus.

	Contrats de recherche
2010-2011	\$1 231 690
2011-2012	350 951
2012-2013	163 973
2013-2014	-
2014-2015	11 610
	<b>\$1 758 224</b>

## 10. Chiffres du budget

Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités a approuvé un budget de 5 000 000 \$, plus un montant additionnel de 156 400 \$ relatif à des services de traduction pour l'exercice 2009-2010, pour un montant total de 5 156 400 \$.





Conseil ontarien  
de la qualité de  
l'enseignement supérieur  
Un organisme du gouvernement de l'Ontario

ISSN 1920-4140  
ISBN 978-1-4435-3998-2

Renseignements supplémentaires :  
1, rue Yonge, bureau 2402 Toronto, ON M5E 1E5 Canada  
Téléphone : (416) 212-3893 Télécopieur : (416) 212-3899  
Courriel : [info@heqco.ca](mailto:info@heqco.ca) [www.heqco.ca](http://www.heqco.ca)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2010